

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **116 (1990)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Treillis d'armature (acier IV) conformes à la norme SIA 162

Nous publions ici le relevé des produits qui se trouvent actuellement consignés dans le registre des treillis d'armature (acier IV) conformes à la norme SIA 162.

Selon les dispositions réglées par contrat, les produits mentionnés sont astreints, d'une part, à des contrôles internes permanents dans les usines productrices dans le but d'assurer une qualité conforme aux exi-

gences de la norme et, d'autre part, à des contrôles périodiques effectués par le Laboratoire de métallurgie mécanique de l'EPFL sur des échantillons prélevés par sondage et destinés à vérifier la validité des contrôles permanents de l'usine. Les produits ne restent inscrits au registre que pour autant que les résultats des contrôles effectués dans le cadre de leur surveillance remplissent les exigences de la norme. L'état du registre des treillis d'armature est remis à jour environ tous les quatre mois et n'est donc valable que pour une période limitée.

Etat du registre au 30 mars 1990 (valable jusqu'à fin juillet 1990)

Producteur	Importateur	Treillis inscrits au registre
Pantex-Stahl AG 6233 Büron		K 126-131-188-196-283-335 Treillis ARTEC 20/45 M 207-289-384-492-550-679 B 154-207-289-384-492 BK 154-207-289-384-492 S 158-257-378-557 W 289 P 384 Treillis spéciaux
Panfer SA 1522 Lucens		
Von Roll AG 4563 Gerlafingen		K 126-131-188-196-283-335 Treillis ARTEC 20/45 M 207-289-384-492-550-679 B 154-207-289-384-492 BK 154-207-289-384-492 S 158-257-378-557 W 289 P 384 Treillis spéciaux
Ruwa Drahtschweisswerk AG 3454 Sumiswald		K 126-131-188-196-283-335 Treillis ARTEC 20/45 M 207-289-384-492-550-679 B 154-207-289-384-492 BK 154-207-289-384-492 S 158-257-378-557 W 289 P 384 Treillis spéciaux
Ferriere Nord SpA I-33010 Osoppo (Ud)	Saimex SA 6500 Bellinzona	Treillis PIT-TECH BM 210-300-390-505-570-685 BB 160-210-300-390-505 BBK 160-210-300-390-505 ZAS 158-257-378 WKU 395 WAR 300 Treillis spéciaux Signe d'identification

Sections

Section genevoise

Candidatures

M^{me} *Katalin Bertalan*, architecte, EPFL 1972.

(Parrains: MM. Janos Csank et Charles Laszlo.)

M. *Daniel Brun*, ingénieur-technicien en électrotechnique, ETS 1966 + REG A.

(Parrains: MM. Henri Poisat et Etienne Dufour.)

M. *Oscar Gustavo Christe*, ingénieur civil, Université nationale de Cordoba (Argentine) 1977 + REG A.

(Parrains: MM. Fernando Herrera et Daniel Gyax.)

M. *Rolf Haidinger*, architecte, EAUG 1989. (Parrains: MM. J.-F. Rosselet et Patrick Devanthéry.)

M. *Lorenzo Lotti*, architecte, EAUG 1989. (Parrains: MM. Bruno Reichlin et Patrick Devanthéry.)

M. *Christian Morel*, ingénieur civil, EPFL 1987.

(Parrains: MM. R. Epars et J.-C. Badoux.)
M. *Patrick Richard*, architecte, EPFL 1987. (Parrains: MM. Jacques Gunsbourg et Patrick Devanthéry.)

M. *Fred Spaeti*, ingénieur civil, EPFZ 1963. (Parrains: MM. François Faltys et Arthur Harmann.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Le coin de la rédaction

Point final

Un grand constructeur américain aurait mis au point le prototype d'une voiture électrique capable d'atteindre 160 km/h et d'accélérer de 0 à 96 km/h en moins de 10 secondes; des Japonais auraient développé une batterie permettant une recharge «quasi instantanée». Ces nouvelles sont présentées comme l'annonce de la future harmonie parfaite entre nature et automobile.

Fatale vision sectorielle: même si tout cela était vrai - les spécialistes en jugeront -, un danger pour l'environnement serait certes banni, mais à quel prix? La consommation d'énergie n'en serait aucunement diminuée et les seules sources disponibles pour couvrir sa croissance seraient longtemps encore les combustibles fossiles ou l'atome: il n'y a pas là de quoi réjouir grand monde.

Par ailleurs, la prolifération de tels véhicules aurait pour corollaire l'extension du réseau routier, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne représente une bénédiction ni pour les populations des pays industrialisés, ni pour le milieu vital dans les pays en voie de développement.

«Energie favorable à l'environnement», peut-on lire dans certaines publicités; «Baisse de la teneur en soufre de 80%», proclament d'autres. Par ignorance ou sciemment, la première affirmation est évidemment fautive: toute consommation d'énergie conduit notre univers vers sa fin; elle ne saurait donc être favorable. Tout au plus peut-elle être moins défavorable sous certaines formes que d'autres. Et que sert-il de réduire des teneurs, si le volume global en cause augmente exponentiellement? Ce qui manque au monde d'aujourd'hui, ce sont des mécanismes régulateurs des causes, et non des effets, sous peine de se trouver dans la situation de la marchande d'œufs qui perdait un centime par œuf, mais se rattrapait sur la quantité! Il y a quelques années, un auteur - zuricois si je ne fais erreur - avait analysé le phénomène des voyages sous l'angle de la motivation, sans grand écho. C'était pourtant une approche des plus intéressantes, à laquelle les bouchons routiers et aériens confèrent d'année en année plus d'actualité: qu'est-ce qui fait courir les gens? Si l'on admet que les pays qui essaient de nous suivre sur la voie de l'industrialisation vont connaître la même évolution que nous, il y a de quoi se poser cette question.

Nombre de problèmes de statique, de mécanique ou de physique recourent à des solutions faisant intervenir un minimum énergétique. Il est curieux de penser que cette voie est certes usuelle pour traiter directement la consommation d'énergie, par le biais du rendement, mais qu'on ne compte que peu de tentatives d'analyser des phénomènes complexes selon la même optique, probablement du fait que le coût des agents énergétiques ne reflète absolument pas leur valeur dans le monde actuel.

Jean-Pierre Weibel